

**Demande d'AOT pour l'enquête géotechnique
le DPM transmanche à Veules-les-Roses**

Document avec Annexe

**Note complémentaire à la demande d'AOT (complément l'article L2111-4 du code
général de la propriété des personnes publiques)**

Table des matières

1 Objectif du projet et identité du demandeur	3
1.1 Extrait Kbis et Attestation sur l'honneur Fibre Translac	4
2 Description technique de la campagne.....	6
2.1 Localisation des travaux	6
2.2 Description des opérations	8
2.2.1 Navires utilisés	8
2.2.2 Nature des sondages effectués.....	11
2.2.3 Déroulé des opérations	11
2.3 Cartographie du site d'implantation	11
2.4 Emprise au sol de la campagne.....	14
2.5 Coût des travaux.....	16
2.6 Calendrier de réalisation.....	17
2.7 Modalités de suivi proposées sur la base de l'état initial et des impacts du projet	17
ANNEXE 1 : EI N2000 ou formulaire de pré-évaluation des incidences N2000	18
ANNEXE 2: Compatibilité avec le plan d'action pour le milieu marin (PAMM)	22

1 Objectif du projet et identité du demandeur

Le projet consiste en une campagne de reconnaissance géotechnique (sédiments, noyaux, tests pénémétriques) pour déployer un câble sous-marin de télécommunication à fibres optiques entre le Royaume-Uni et la France.

L'équipe de direction de Fibre Translac SAS possède une expérience dans les télécommunications sous-marines remontant au milieu des années 1980. Les directeurs ont été directement impliqués dans le financement et le développement de près d'une douzaine de projets de câbles sous-marins de télécommunication, dont Teleglobe Canada, TeleBermuda, Global Crossing, Globenet Communications, Antilles Crossing, TeleCayman, Windward Telecom, Hibernia Networks, Quintillion Networks et Ireland-France Subsea Cable Limited. L'équipe de direction de l'entreprise en est aux dernières étapes de l'achèvement du projet de fibre Crosslake à travers le lac Ontario, consistant en la construction et au déploiement d'un câble de 135 km entre Toronto et Buffalo, New York.

L'équipe de direction est dirigée par :

- Mike Cunningham, PDG de Fibre Translac SAS et CrossChannel Fibre, est également PDG de Crosslake Fibre, membre du conseil d'administration de Quintillion Subsea, et président de Ireland-France Subsea Cable. Mike a obtenu son baccalauréat en sciences politiques à l'Université Western Ontario et est titulaire d'une maîtrise en finance de l'Université Queen's, à Kingston au Canada.

1.1 Extrait Kbis et Attestation sur l'honneur Fibre Translac

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris

1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

Code de vérification : 1Qc8Gv6mQ
<https://recoo.info/greffes/fr/controls>

N° de gestion 2020B11479



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 2 juin 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	883 602 864 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	20/05/2020
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	FIBRE TRANSLAC SAS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	1,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	12 place Dauphine 75001 Paris
<i>Domiciliation en commun</i>	
<i>Nom ou dénomination du domiciliataire</i>	LEXTENSO
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	552 119 455
<i>Activités principales</i>	La détention, la gestion et l'administration des actifs français du système de câble sous-marin CrossChannel Fibre, un système de service de télécommunication entre le Royaume-Uni et la France.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 19/05/2119
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2020

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	Cunningham Michael
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 04/10/1981 à Toronto (CANADA)
<i>Nationalité</i>	Canadienne
<i>Domicile personnel</i>	235 Allan Street Oakville Ontario L6J3P Ontario (Canada)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	12 place Dauphine 75001 Paris
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La détention, la gestion et l'administration des actifs français du système de câble sous-marin CrossChannel Fibre, un système de service de télécommunication entre le Royaume-Uni et la France.
<i>Date de commencement d'activité</i>	12/05/2020
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Fibre Translac SAS

<p>ATTESTATION SUR L'HONNEUR <i>STATEMENT OF HONOUR</i></p>
--

Je, soussigné Michael CUNNINGHAM, agissant en qualité de Président de la Société FIBRE TRANSLAC SAS dont le siège social est situé 12 place Dauphine - 75001 PARIS

I, the undersigned Mike CUNNINGHAM, acting in my capacity as President of the Company FIBRE TRANSLAC SAS whose registered office is located at 12 place Dauphine - 75001 PARIS

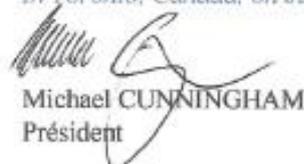
Certifie sur l'honneur que :

Certify that :

- **La Société FIBRE TRANSLAC SAS n'emploie à ce jour aucun salarié**
The Company FIBRE TRANSLAC SAS does not have to date any employee
- **Chaque embauche d'un salarié se fera dans le respect des dispositions du Code du Travail**
Each hiring of an employee will be done in compliance with the provisions of the Labour Code
- **La Société respectera les obligations en matière d'emploi de travailleurs handicapés**
The Company will respect the obligations regarding the employment of disabled workers

Fait à Toronto, Canada, le 9 juin 2020

In Toronto, Canada, on June 9 2020


Michael CUNNINGHAM
Président

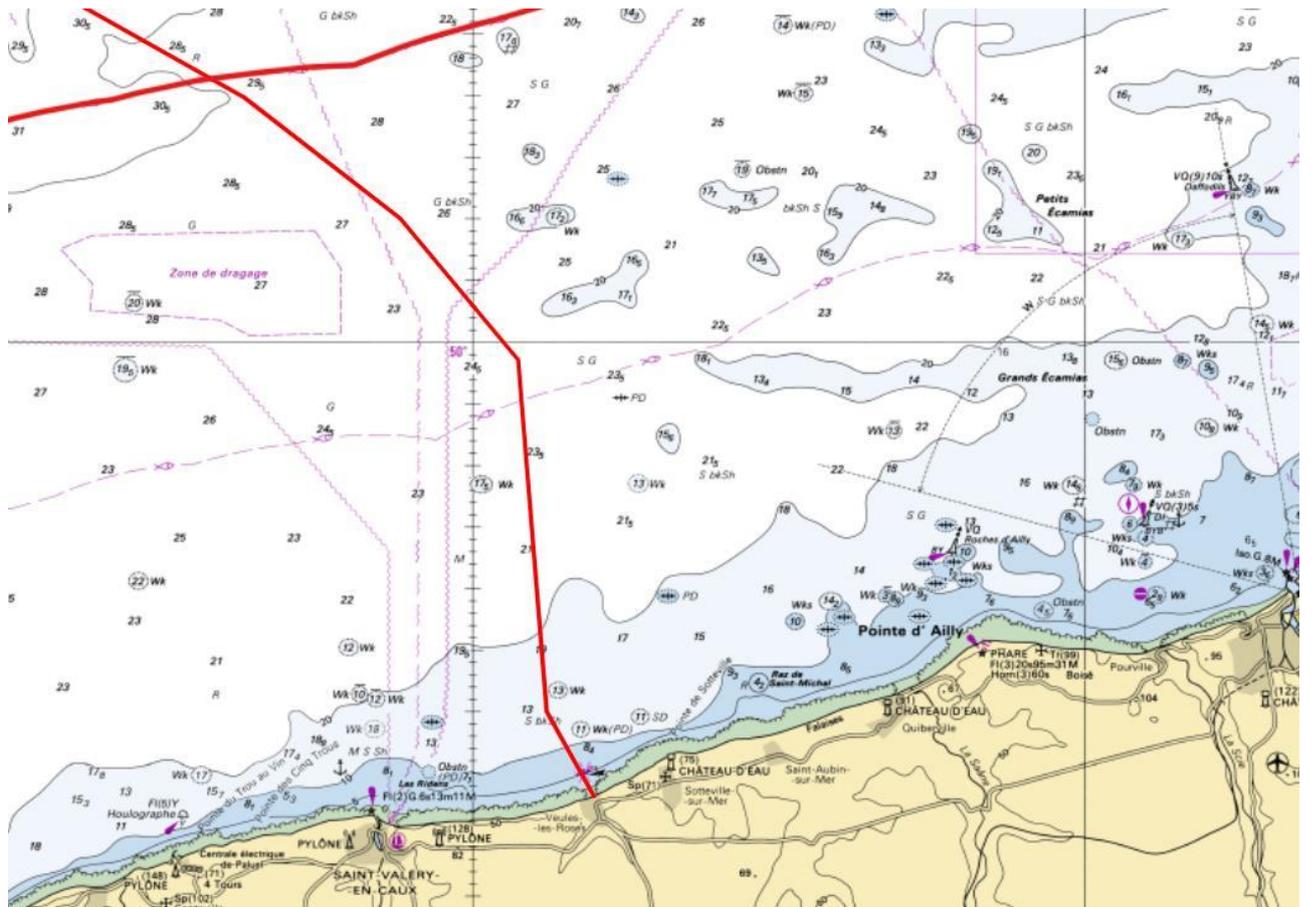
2 Description technique de la campagne

Les activités proposées et la nature des sondages effectués sont résumées dans le tableau ci-dessous. Un total de 3 jours dans le DPM français sont prévus (sans compter les temps d'arrêt). Les coordonnées approximatives des positions où seront prélevés des échantillons ont été fournies dans un document séparé "Fibre Translac – CrossChannel Fibre - Enquête géotechnique".

Phase	Équipement	Area	Interligne	Durée approximative
Enquête géotechnique	Coastal Enterprise Essais de pénétration au cône (CPT)	5 échantillons le long de la route, à partir d'une hauteur d'eau de 15 mètres	1 ligne de relevé tous les 5 km	1 (24 hrs)
	EGS Pioneer Essais de pénétration au Vibrocore	5 échantillons le long de la route, à partir d'une hauteur d'eau de 15 mètres	1 ligne de relevé tous les 5 km	
	EGS Echo (inshore) et EGS Pioneer (offshore) Van Veen Grab	15 échantillons à partir d'une hauteur d'eau de 3 mètres	1 ligne de relevé tous les 500m	
Relevé topographique de la plage de Veules-les-Roses	Sonde et sonde propulsée par air	Dans un corridor de 100 mètres de large	Depuis toute l'étendue de la plage jusqu'à d'une hauteur d'eau de 3 mètres	2

2.1 Localisation des travaux

Dans son intégralité, le projet consiste à déployer un câble de télécommunication sous-marin à fibres optiques entre le Royaume-Uni et la France sur une distance de près de 75,9 km dans les eaux françaises (dont près de 25,65 km sur le domaine maritime public, 14,51 km dans la Zone Economique Exclusive et 35,90 km dans la Zone Contiguë). Le site d'atterrissage prévu est situé dans la ville de Veules-les-Roses, dans une chambre en béton existante sur la promenade, à proximité immédiate de la plage. L'itinéraire du câble proposé dans le DPM est indiqué dans la figure ci-dessous.



2.2 Description des opérations

2.2.1 Navires utilisés

EGS Echo (MMSI no. 235017585; IMO no. 2355017585)

Le MV « EGS Echo » est un bateau de 15,3 m de long qui effectuera l'étude géotechnique inshore (Van Veen Grab) dans les eaux territoriales françaises.



VESSEL SPECIFICATION: EGS Echo			
Length Overall	15.3m	Classification	MCA Workboat Cat2
Beam	5.6m	Call Sign	MERD8
Draught	1.1m	Flag State	UK
Tonnage	22.5 GRT	IMO No.	2355017585
Berths	4	Fuel Capacity	3000 litres
Autonomy	Day working	Fuel Consumption	100-200 litres/day
Transit Speed	Up to 16 knots	Operator	EGSi Ltd.

EGS Pioneer (MMSI no. 245119000; IMO no. 7382926)

Le « EGS Pioneer » est un bateau de 24.4 m de long qui effectuera l'étude géotechnique offshore (Vibrocore) dans les eaux territoriales françaises.



VESSEL SPECIFICATIONS

EGS PIONEER

NAME	<i>EGS Pioneer</i>	FLAG STATE	UK
TYPE	Research Vessel	OFFICIAL NO.	916881
CLASSIFICATION	Workboat Cat. 2	CALL SIGN	2EGS9
REBUILT	1996	IMO NO	7382926
OWNER	RT Marine	OPERATOR	EGS (International) Ltd

Dimensions		Machinery	
Length Overall	24.4 m	Propulsion	2 x 374 kW
Beam	6.60 m	Bow Thruster	90kW
Draft	4 m	Cruising Speed	11 Knots
Tonnage	138 GT	Deck Machinery	
Operating Range	CAT 2 60 Nm	Cranes	1 x 700kg Hiab Crane
Clear Deck Space	12 m ²	A-Frame	2 Tonne SWL
		Towing Booms	6 m

Coastal Enterprise (MMSI 245119000; IMO no. 8987424)

Le « Coastal Enterprise » est un bateau de 39 m de long qui effectuera l'étude géotechnique offshore (CPT) dans les eaux territoriales françaises.



Coastal Enterprise

DP shallow draft Multi Cat 3912

CLASSIFICATION / FLAG

Flag	Dutch
Trading area	Unrestricted
Call sign	PHCG
IMO	8987424
Classification society	Bureau Veritas
Class ship type	Special Service / Workboat
Class notation	1✶ Hull ● Mach ✶ AUT-UMS
Safety equipment	Max. 12 persons
Dynamic Position	DP-0 (Not Class certified-5 Thrusters)
Installation	

PRINCIPAL DIMENSIONS

Length o.a.	39,00 m
Breadth o.a.	11,50 m
Draft	Min. 1,12 mtr. Max. 1,40 mtr.
Max. Deadweight	175 ton
GRT	356
NRT	106
Max. deck load	7 ton/m ²
Free deck space	300 m ²

ACCOMMODATION

Accommodation	Fully airconditioned
	6 Persons
	2x single berth cabins
	2x double berth cabins

MACHINERY / PROPULSION

Maximum speed	9 knots
Bollard pull	16 ton
Power output	1588 kW
Propulsion	Twin fixed pitch propellers in nozzles
Main engines	3x Caterpillar 3406C DI-TA 298 kW 2x Cummings N14G1 347kW
Auxiliary engines	2x Caterpillar C6.6 DITA 125 kVA - 400V/50Hz
Bow thruster	2x 360° azimuth thruster 347 kW
Stern thruster	360° azimuth thruster 298 kW
Hydraulic powerpack	John Deere 6068 TFM75 115kW

DECK EQUIPMENT

AHT winch	45 ton
Tugger winch	1x 7 ton 2x 8 ton
Hydraulic deck crane	Heila HLRM 240-2S 240tm Fixed hook SWL 16 ton at 11,80 mtr. Wire winch SWL 15 ton
Spud pole	sb foreship - diam. 600 mm

TANK CAPACITIES

Fresh water	74 m ³
Fuel	55 m ³
Sewage	21.5 m ³
Black/grey water	1,3 m ³
Ballast water	346 m ³

2.2.2 Nature des sondages effectués

La nature des sondages effectués est résumée dans le tableau ci-dessus. Les objectifs des relevés maritimes proposés sont de :

- Vérifier la présence d'anomalies géologiques ou de dangers peu profonds et de recueillir d'autres renseignements à utiliser pour aider à la conception d'un tracé de câble ne comportant pas de danger ;
- Déterminer la présence et l'emplacement de toute obstruction importante artificielle ;
- Déterminer la position des câbles en service existants ;
- Permettre un profilage précis du plan d'ingénierie du fond marin et du câble ;
- Évaluer la faisabilité de l'ensouillage le long de la route jusqu'au point de fin de l'ensouillage, et
- Entreprendre des relevés environnementaux nécessaires pour appuyer une demande de permis maritime pour les travaux proposés.

2.2.3 Déroulé des opérations

Tout les campagnes géotechnique relevés sont planifiées entre les 26 et 28 juillet 2020.

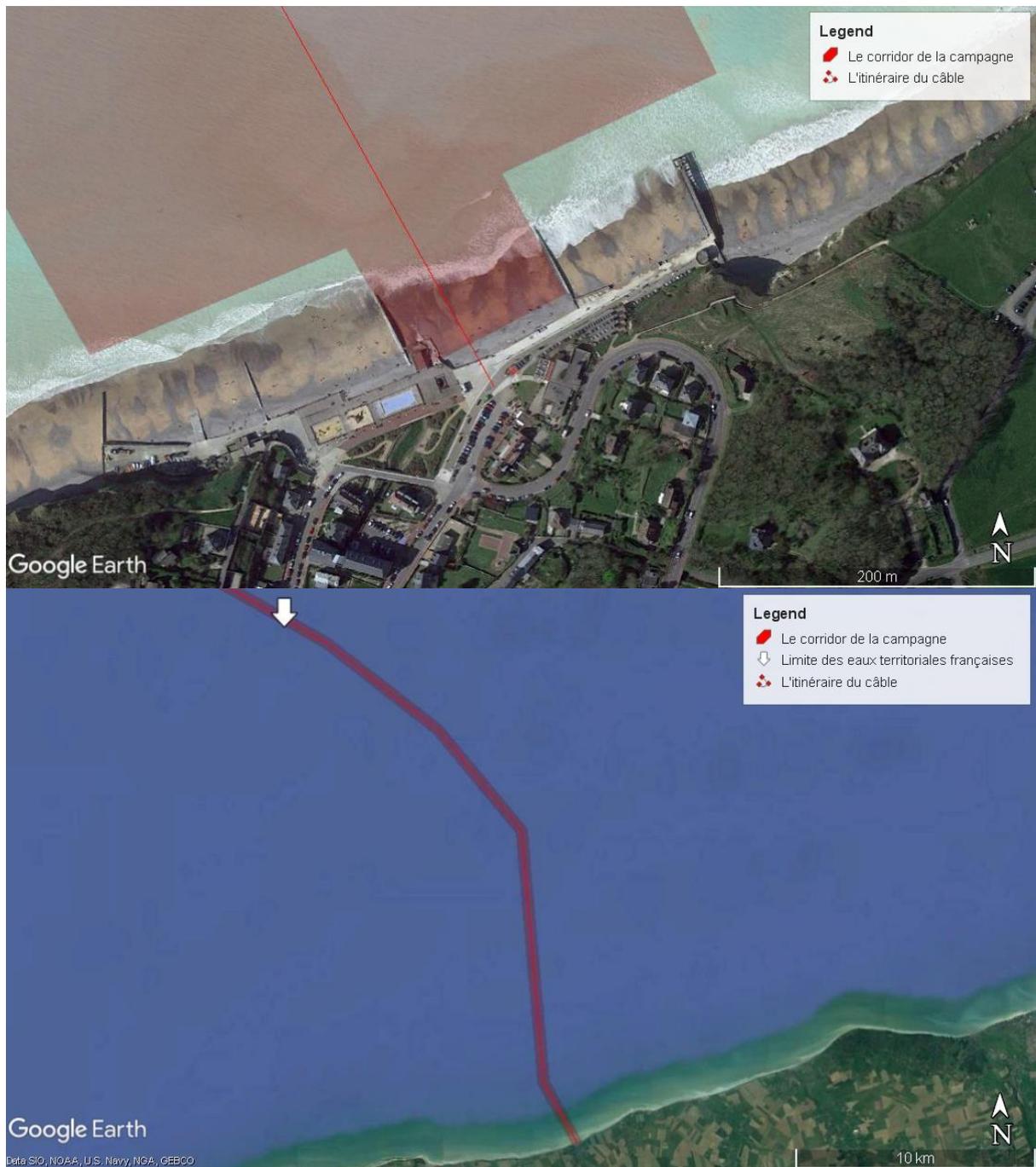
- Le relevé topographique de la plage de Veules-les-Roses - sera effectué sur deux jours, au rythme de 6 heures par jour, à marée basse.
- Van Veen Grab – deux navire est nécessaire pour l'étude géotechnique inshore et offshore qui est prévu durer une journée à marée haute :
 - Le bateau « EGS Echo » naviguera à vitesse réduite (moins de 4 nœuds), générant ainsi de très faibles perturbations pour les autres utilisateurs de la mer. La surveillance de la plage depuis la terre sera assurée à marée haute lors campagnes de relevés des bateaux. Cette surveillance impliquera une personne portant une veste haute visibilité pour faire le guet et qui sera en communication radio avec le navire.
 - Le bateau « EGS Pioneer »
- Essais de pénétration au Vibrocore - un navire « est nécessaire pour l'étude géotechnique offshore sera effectué sur une jour, au rythme de 4 heures par jour.
- Essais de pénétration au cône (CPT) - un navire est nécessaire pour l'étude géotechnique offshore sera effectué sur une jour, au rythme de 4 heures par jour.

Nous avertirons la DDTM de toute modification de ce calendrier.

2.3 Cartographie du site d'implantation

Les résultats de la campagne de relevé au sein d'un corridor de 500 m (à partir de 3 m de profondeur d'eau) et d'un corridor de 100 m (0 à 3 m de profondeur), tous deux centrés sur la route théorique du câble, détermineront l'itinéraire optimal pour le câble. Des vues des corridors étroit (100 mètres de large) et étendu (500 mètres de large) entre la plage de

Veules-les-Roses et la limite des eaux territoriales françaises (12 milles) sont fournies ci-dessous. Un tableau contenant les coordonnées des corridors étroit et étendu ont été communiquées dans un document séparé, "Fibre Translac – CrossChannel Fibre - Enquête géotechnique".



Les positions approximatives des équipements de relevé géotechnique (grappin Van Veen, CPT et Vibrocore) à proximité des côtes et dans les eaux territoriales françaises sont représentées dans les illustrations ci-dessous. Une table listant ces positions approximatives est fournie dans le document « Fibre Translac – CrossChannel Fibre - Enquête géotechnique ». Les positions exactes seront communiquées à la DDTM une fois qu'elles seront connues, à la suite de la campagne d'étude géophysique.



2.4 Emprise au sol de la campagne

La zone de la campagne d'étude par rapport à la situation de l'épave du Cérone à proximité de Veules Les Roses est indiquée ci-dessous.



Relevé topographique de la plage de Veules-les-Roses

L'équipe opérant à terre (formée de deux personnes) réalisera le relevé topographique de la plage sur une période de deux jours, au rythme de 6 heures par jour à marée basse. Les relevés sur la plage seront planifiés pour les périodes de basses eaux afin que la plus grande zone possible de plage puisse être découverte et accessible. L'équipement de mesure sera monté sur un chariot tel que représenté ci-dessous et peut être utilisé dans la zone de déferlement. L'équipement comprendra une tige pour le sondage de la plage et une sonde propulsée par air pour tenter de détecter la présence de sédiments jusqu'à 3 m de profondeur. Ces sondes sont composées d'un tube d'acier connecté à l'aide d'un tuyau à une bouteille de plongée. L'équipe chargée du relevé prendra également des photos du site.



Enquête géotechnique

Un bateau est nécessaire pour recueillir les données géotechniques, ce qui prendra une journée dans les eaux territoriales françaises. Le bateau « MV Echo » de 15 m de long réalisera les saisies d'échantillon à l'aide des équipements de type grappin Van Veen, CTP et Vibrocore en suivant la route du câble proposé.

Des échantillons de saisie (grappin Van Veen) sont proposés tous les 250 m le long de la route du câble à 15 m de profondeur d'eau (une distance d'environ 4 km du rivage), ce qui donne lieu à 15 échantillons de saisie. La surface de l'équipement de prélèvement d'échantillon est de $0,1\text{m}^2$. Le relevé de 250 m à 15 m de profondeur d'eau comprendra 15 prélèvements, soit $15 \times 0,1 \text{ m}^2 = 1,5 \text{ m}^2$.

Le diamètre de Vibrocore est de 101 mm ($5 \times 101 = 0,5 \text{ m}^2$) et le CPT est encore plus faible, puisque la zone de pointe de cône est inférieure à 36mm ($5 \times 36 = 0,1 \text{ m}^2$). Il est prévu d'enlever seulement $2,1\text{m}^2$ de surface, ce qui est relativement faible par rapport à l'ensemble de la zone d'alimentation. Par conséquent, l'impact du projet est négligeable.

2.5 Coût des travaux

Les coûts d'enquête dans le DPM sont de €1,384,083, tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

ITEM	France Territorial Waters (DPM)
Permit	\$18,419
Diver swim or ROV survey	\$25,916
Inshore Survey including topography	\$121,411
Shallow Water Survey	\$167,817
Coring (state interval)	\$25,579
CPTs (state interval)	\$50,215
Reporting and Charting	\$46,627
Weather downtime	\$122,395
SUBTOTAL	\$522,462
Optional inshore UXO (drone & weather)	\$92,421
Optional offshore UXO Survey	\$857,727
TOTAL with optional UXO	\$1,502,610

2.6 Calendrier de réalisation

Au moment de la rédaction de ce document, la date exacte de début de l'enquête est inconnue, mais nous espérons que les navires pourront être mobilisés le 10 juillet 2020, pour commencer à faire leurs études en France le 13 juillet, 2020 pour une date de fin du 10 octobre. Dans l'ensemble, il y aura environ 3 jours, entre les 26 et 28 juillet 2020, de relevé dans le DPM français pour enquête géotechnique et relevé topographique de la plage de Veules-les-Roses. Une fenêtre d'enquête de 3 mois a été fournie - les dates exactes seront précisées peu de temps avant le début prévu de la campagne de relevé.

2.7 Modalités de suivi proposées sur la base de l'état initial et des impacts du projet

Il est prévu de prélever seulement 2,1m² de surface, ce qui est relativement faible par rapport à l'ensemble de la zone d'alimentation (pour oiseaux). Par conséquent, l'impact du projet est négligeable.

Les épaves et autres câbles seront évités. Le corridor de relevé proposé évite toutes les zones d'agrégats françaises de sorte qu'il n'y a pas d'exigences pour les notifications ou les autorisations. Il y aura une perturbation temporaire pour la navigation et les activités de pêche. En complément des procédures standards du type AVURNAV, l'agent de liaison (FLO, agent de liaison de pêche) contactera le CRPMEM CONTACTP à toutes les phases du projet pour réduire le risque de conflit avec les engins de pêche, en particulier au niveau de la plage où se situe une ferme ostréicole à 600 m de la zone où est programmée la campagne d'étude.

ANNEXE 1 : EI N2000 ou formulaire de pré-évaluation des incidences N2000

La Zone de Protection Spéciale Littoral Seine-Marine s'étend d'un seul tenant sur un peu plus de 70 km de linéaire côtier, depuis le port d'Antifer jusqu'au cap d'Ailly. A l'ouest de Veulettes sur mer, le site comprend la bordure du plateau sur environ 150 mètres, la falaise, la plage, l'estran et s'étend jusqu'à la limite des 12 milles nautiques. Le secteur à l'Est de Veulettes sur mer est quant à lui entièrement marin, couvrant l'espace depuis la limite des plus basses mers (zéro hydrographique des cartes marines) jusqu'à la limite des 12 milles nautiques.

L'intérêt écologique majeur du site "Littoral Seine-Marine", qui justifie sa désignation dans le réseau Natura 2000, est la présence d'oiseaux marins d'intérêt communautaire en grand nombre, migrateurs pour l'essentiel ou visés dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Un plan de gestion, appelé Document objectif (DOCOB) se trouve ici:

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2310045>

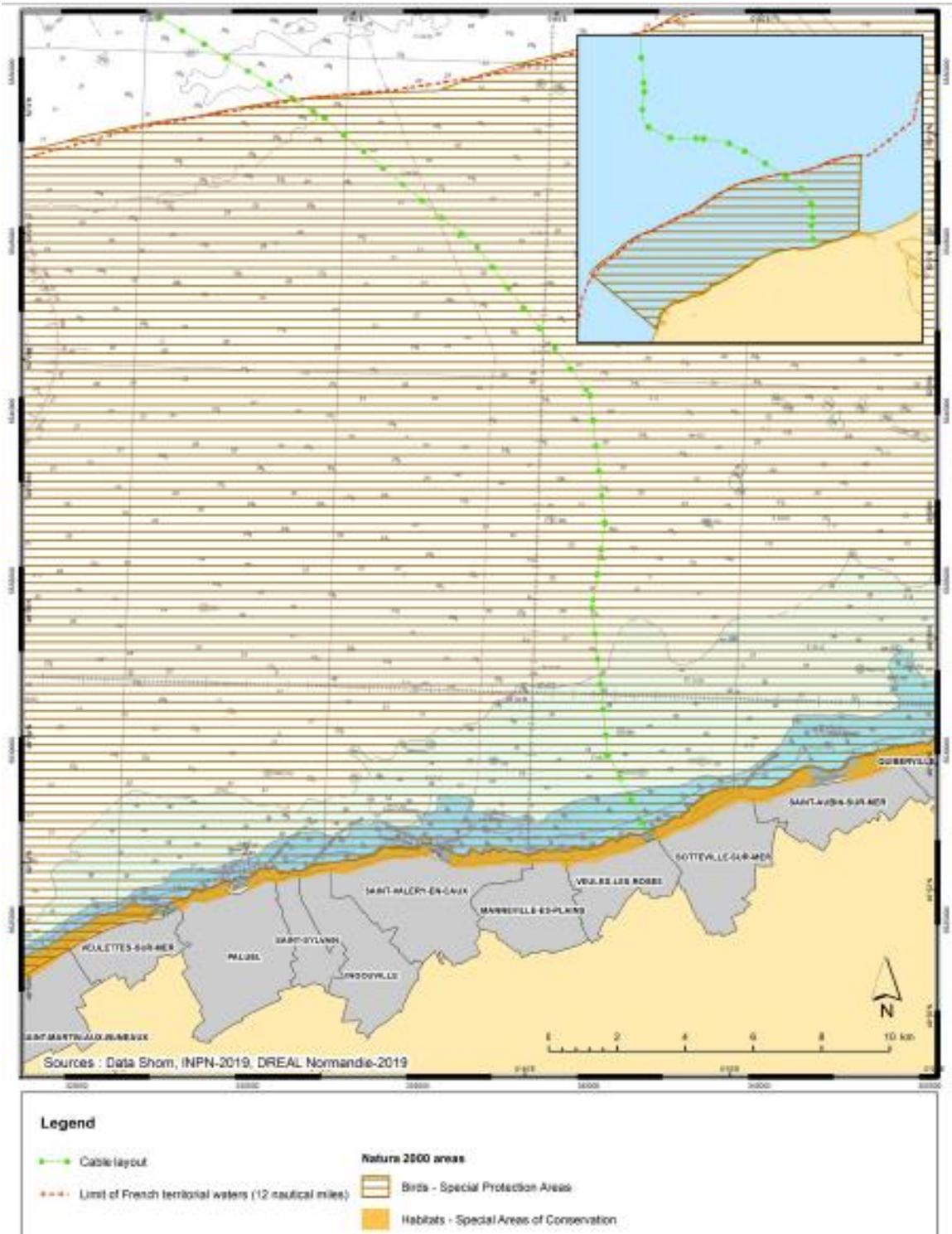


Photo 1 : Localisation des sites Natura 2000 Directive Oiseaux traversés par la route du câble à proximité du littoral Seine-Maritime (n°FR2310045).

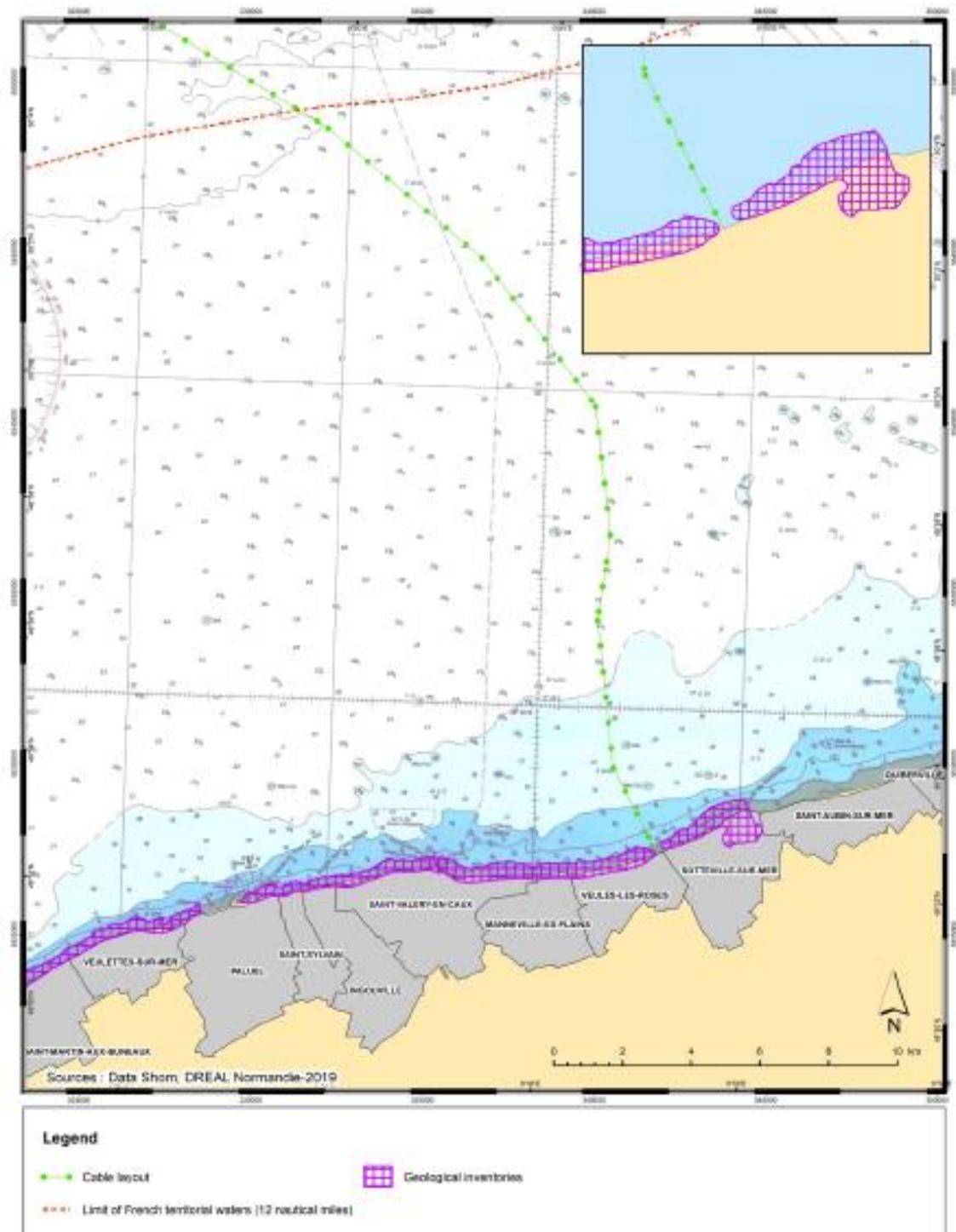


Photo 2 : A proximité de la côte, la commune de Veules les Roses est préoccupée par la présence de l'aire spéciale de conservation No. FR2300139: Littoral Cauchois. Le projet ne traverse pas ce site Natura 2000 Directive Habitat.



Photo 3 : Plage de Veules-les-Roses.

ANNEXE 2: Compatibilité avec le plan d'action pour le milieu marin (PAMM)

Les objectifs des enjeux écologiques et des objectifs environnementaux (OE) du cycle 2 de la sous-région marine Manche-mer du nord sont présentés en regard des impacts de la campagne d'étude des fonds marins dans le tableau ci-dessous.

Descripteurs	Présence dans projet zone	Les Objectifs Environnementaux (OE) du cycle 2	Atténuation de l'impact du projet
D1HB - Prés salés atlantiques et végétation pionnière à salicornes	X	Non applicable	
D1HB - Habitats rocheux de l'intertidal	Communautés calcaires du littoral	D01-HB-OE03 : Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied. *Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum.	Il est prévu d'enlever seulement 2,1m2 de surface, ce qui est relativement faible par rapport à l'ensemble de la zone d'alimentation. Par conséquent, l'impact du projet est négligeable.
D1HB - Bioconstructions à sabellaridés (hermelles)	X	Non applicable	
D1HB - Herbiers de zostères (Zostera Marina et Zostera Noltei)	X	Non applicable	
D1HB - Habitats sédimentaires intertidaux, subtidaux et circalittoraux	Les vases et sables intertidaux et subtidaux fins	D01-HB-OE06: Réduire les perturbations physiques sur les habitats sédimentaires subtidaux et circalittoraux notamment dans la zone des 3 milles.	Il est prévu d'enlever seulement 2,1m2 de surface, ce qui est relativement faible par rapport à l'ensemble de la zone d'alimentation. Par conséquent, l'impact du projet est négligeable.
D1HB - Structures géomorphologiques particulières et habitats associés	X	Non applicable	

Descripteurs	Présence dans projet zone	Les Objectifs Environnementaux (OE) du cycle 2	Atténuation de l'impact du projet
D1HB - Dunes hydrauliques du plateau et du haut de plateau	X	Non applicable	
D1MM - Mammifères marins et tortues marines	Présence de populations de mammifères marins	D01-MT-OE03: Réduire les collisions avec les tortues marines et les mammifères marins.	Étant donné la présence relativement réduite de mammifères marins dans la région et le fait que les bateaux seront également principalement stationnaires ou navigant à faible vitesse, le risque de collision est très faible.
D10M - Oiseaux marins	Colonies d'oiseaux marins	D01-OM-OE03: Éviter les pertes d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins*, en particulier dans les zones marines où la densité est maximale.	Il est prévu d'enlever seulement 2,1m2 de surface, ce qui est relativement faible par rapport à l'ensemble de la zone d'alimentation. Par conséquent, l'impact du projet est négligeable.
		D01-OM-OE06: Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux marins* au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels.	Cette zone accueille espèces en migration ou en hivernage. L'enquête a lieu en été, ce qui ne coïncide pas avec la période d'hivernage de l'année.
D1PC – Élasmodontes	X	Non applicable	
D1PC - Secteurs de concertation et de migration des poissons amphihalins	X	Non applicable	
D1PC - Zones fonctionnelles halieutiques (nourriceries et frayères)	X	Non applicable	
D06 Intégrité des fonds	Seule l'extraction de matériaux marins est pertinente pour le relevé géotechnique.	D06-OE01 : limiter les pertes physiques d'habitat liées à l'artificialisation de l'espace	Il est prévu d'enlever seulement 2,1m2 de surface, ce qui est relativement faible par rapport à

Descripteurs	Présence dans projet zone	Les Objectifs Environnementaux (OE) du cycle 2	Atténuation de l'impact du projet
		littoral, de la laisse de plus haute mer à 20 mètres de profondeur.	l'ensemble de la zone d'alimentation. Par conséquent, l'impact du projet est négligeable.
		D06-OE02 : réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	
D07 Conditions hydrographiques	Le pressions pertinente pour le projet est l'extraction de matériaux.	D07-OE01: Éviter les impacts résiduels notables* de la turbidité au niveau des habitats et des principales zones fonctionnelles halieutiques d'importance les plus sensibles à cette pression, sous l'influence des ouvrages maritimes, de l'extraction de matériaux, du dragage, de l'immersion de atériaux de dragage, des aménagements et de rejets terrestres. *impacts résiduels notables au sens de l'évaluation environnementale. N.B. 1: Cet objectif cible les principales zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi) et les habitats suivants: les bancs de maërl, les herbiers de phanérogame (zostères, posidonies, cymodocées), les ceintures de fucales, laminaires et cystoseires, les trottoirs à lithophyllum, les bioconstructions à sabellaridés et le coralligène (côtier et profond). N.B. 2: Les cartes des ZFHi seront produites dans le cadre de la mesure M004.	Les effets de turbidité seront minimes. Par conséquent, l'impact du projet est négligeable. Aucune des récepteurs sensibles énumérées à D07-OE01 n'est pertinente pour le projet.
D08 Contaminants	Transport maritime (pollutions accidentelles ou illicites)	D08-OE02 : réduire les apports directs en mer de contaminants, notamment les hydrocarbures	Les travaux proposés n'introduiront pas directement les contaminants dans le milieu marin.

Descripteurs	Présence dans projet zone	Les Objectifs Environnementaux (OE) du cycle 2	Atténuation de l'impact du projet
		liés au transport maritime et à la navigation.	Les bateaux seront principalement stationnaires ou navigant à faible vitesse, le risque de collision est très faible. Les procédures standards du type AVURNAV réduire le risque de collision.
D11 Énergies introduites en mer	Manche Est Mer du Nord	D11-OE01 : réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.	Les bruits émis par les équipements de relevé géophysique sont inférieurs aux seuils d'audition et de perturbation pour les mammifères marins.
		D11-OE02 : maintenir ou réduire le niveau de bruit continu produit par les activités anthropiques, notamment le trafic maritime.	Le bruit combiné des navires dans la Manche est inférieur aux seuils d'audition et de perturbation pour les mammifères marins.

FIN